

Monsieur le vice président du conseil général,

Madame la présidente de la communauté de communes,

Mesdames et Messieurs les maires et élus des communes voisines,

Messieurs les représentants de la gendarmerie nationale,

Messieurs les sapeurs pompiers,

Mesdames, Messieurs, les responsables des associations,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le sous-préfet de Largentière, Madame la députée et Monsieur le sénateur ne peuvent pas être parmi nous ce soir, ils sont excusés. Monsieur le maire de Lablachère, Monsieur le maire de Berrias-Casteljau ainsi que Christine Thibon, conseillère municipale, sont aussi excusés.

Nous voici réunis pour la traditionnelle cérémonie de partage des vœux de la municipalité aux habitants de Chandolas. C'est, je le sais, un moment de rencontre et d'échange de souhaits plus personnels pour ceux qui, parmi vous, n'ont pas encore eu l'occasion de se voir en 2013. C'est aussi le moment de dresser le bilan de l'action municipale passée et de tracer les lignes de l'action à venir en 2013. Aujourd'hui l'action d'une commune s'inscrit pleinement dans une action de territoire. C'est pourquoi j'ai souhaité, pour que votre information soit complète, donner la parole à Françoise Poujade, Présidente de la communauté de communes et à Raoul L'herminier, notre conseiller général.

Mes premiers mots iront tout naturellement à celles et ceux qui ont connu des épreuves douloureuses en 2012, qui ont été ou sont dans la souffrance par la maladie, la solitude, la perte de leur emploi ou qui sont dans la crainte de voir leur situation se dégrader davantage. A celles et ceux que la vieillesse empêche d'être parmi nous ce soir, je redis notre solidarité. C'est dans cet esprit de partage que nous renouvellerons cette année l'ouverture à tous les Chandolassiens qui le souhaitent, quel que soit leur âge, du repas annuel du CCAS. Retenez la date et inscrivez-vous en mairie. Ce sera le lundi 28 janvier. Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent au sein du CCAS.

Une fois n'est pas coutume, nous allons commencer cette cérémonie en faisant connaissance avec les nouveaux habitants. Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine où le lien social prend toute sa dimension. Je salue et souhaite la bienvenue à Chandolas et leur demande s'ils sont présents de bien vouloir nous rejoindre :

M. et Mme ...

Maintenant que nous nous connaissons tous, j'ai envie, pour vous présenter mes vœux et ceux du conseil municipal, de reprendre les paroles de Jacques Brel, le 1^{er} janvier 1968 :

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions.

Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite surtout d'être vous. "

L'année 2012 ne nous a pas donné que des occasions de nous réjouir.

2013 suscite de légitimes inquiétudes et questions. La lutte contre les inégalités constitue l'essence même de l'action publique.

La responsabilité d'un maire, c'est de savoir faire face à l'urgence tout en préparant l'avenir. Je m'y emploie au quotidien avec désintéressement et avec le souci d'unir pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble.

Vous attendez de vos élus, non pas une promesse de réussite mais un engagement à tout faire pour y parvenir. Je salue la disponibilité et l'assiduité des conseillers municipaux. Nos débats au sein du conseil témoignent que la démocratie s'enrichit dans la diversité des opinions et qu'elle se construit dans une confrontation respectueuse des idées de chacun.

Je tiens, même si ses chevilles pourraient en souffrir, à rendre ce soir un hommage particulier à Christian Faugier qui, à mes côtés, donne de son temps chaque jour depuis cinq ans pour l'intérêt général de la population de notre commune.

A propos de population, celle de Chandolas vient encore d'augmenter. Selon l'Insee, nous sommes désormais 485. Je vous rappelle que pendant un mois à partir de demain la population de la commune va être recensée. J'ai chargé Sophie Subercaze de ce travail. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil. C'est important pour nos finances, les dotations d'état sont en partie liées au nombre d'habitants.

Lors de son investiture, le nouveau Président du Conseil Général, Hervé Saulignac, a donné des chiffres qui interpellent et que je reprends volontiers. "15% des jeunes Ardéchois de moins de 29 ans, ne se trouvent ni en études, ni en formation, ni en emploi. Plus globalement, 30% des non diplômés vivent sous le seuil de pauvreté.

Si la commune de Chandolas ne peut pas assumer seule cette situation, nous avons un devoir de réalisme. C'est pourquoi nous avons en 2012, investi au maximum de nos possibilités financières dans notre école publique. Offrir à nos enfants les meilleures conditions de travail possibles est, je le crois, une priorité qui ne souffre aucune contestation. Nous aurons lors d'un prochain conseil municipal à débattre de notre engagement pour l'école suite aux changements qui interviennent à propos des rythmes scolaires et qui induiront des charges supplémentaires pour la commune, charges de personnel et financement des activités péri-éducatives. Il nous faudra, là aussi être imaginatifs. Pourquoi ne pas envisager une mutualisation avec les communes limitrophes de Chandolas ou dans le cadre de la communauté de communes ?

Les élus que nous sommes ne peuvent pas ignorer le cadre de vie dans lequel nous évoluons. Notre environnement naturel et patrimonial constitue un capital précieux. Il est notre bien commun. Nous devons tout faire pour le préserver et être en capacité de le transmettre aux générations qui nous succéderont.

Le cadre de vie, c'est aussi nombre d'initiatives qui confortent le bien vivre ensemble. Le travail collaboratif des associations et de la municipalité en matière de culture de proximité est à ce titre tout à fait exemplaire. Comme les années précédentes, les associations de la commune dont je salue ce soir les

présidents et présidente, ont joué un rôle essentiel dans le tissage du lien social indispensable au vivre ensemble. En 2012, la municipalité a co-produit plusieurs animations :

- avec l'association l'Art Scène, un spectacle jeune public qui a rempli cette salle à 2 reprises dans la même journée,
- avec la compagnie de théâtre du fil pour une pièce interprétée dans la cour de l'école qui s'est terminée, chacun s'en souvient par une bonne douche,
- avec l'association 3A pour deux expos d'art singulier en mai et juillet pour lesquelles de très nombreux visiteurs sont venus dans notre commune. Je n'oublie pas non plus l'impact économique sur nos lieux d'accueil de tourisme et sur la restauration locale. Merci encore à Marthe.

2012 a vu aussi une exposition des plus beaux papillons du monde appréciée par tous les visiteurs.

L'inauguration du Jardin Gurlhie, une réalisation en partenariat avec la communauté de communes, liée à l'ouverture en 2014 de l'espace Chauvet attirera sur notre territoire davantage de touristes adeptes du patrimoine qui pourront ainsi découvrir les produits de notre terroir et valoriser notre économie locale.

La municipalité a aussi co-produit avec les associations communales plusieurs pièces de théâtre.

La culture est le moyen d'ouvrir les esprits, de rassembler les hommes dans leur différence. Elle est le signe d'une société tournée vers la tolérance et la cohésion sociale.

A Chandolas, la solidarité et la générosité ne sont pas que des mots. J'en veux pour preuve la recette exceptionnelle des animations organisées par l'association des Amis des Combes et des bénévoles de la commune. Avec l'accord de Pierre Reynaud, je suis en mesure de vous annoncer que ce sont 11 500 € qui seront remis à l'AFM Téléthon. C'est un record qui mérite d'être applaudi.

Votre présence en nombre lors des différentes manifestations culturelles organisées dans la commune est la preuve que vous êtes demandeurs. Nous continuerons donc dans cette voie en 2013. Le 9 février, l'association des enfants du Tamil Nadu pilotée par notre ami Gilbert présentera un diaporama sur les merveilles de l'Inde. L'expo d'art singulier sera reconduite en mai.

Chandolas ouvrira aussi ses portes aux sportifs. Le comité départemental de course d'orientation a retenu notre commune pour son épreuve annuelle. Près de 300 participants sont attendus le 1^{er} avril prochain.

2013 sera une année décisive pour les communes. Un nouvel acte de décentralisation annoncé pour le printemps aura, à n'en pas douter, un impact très fort sur la vie de nos territoires. Raoul L'herminier nous dira tout à l'heure un mot de la fusion probable des cantons de Joyeuse et des Vans. Si on réfléchit à plus longue échéance, la carte des communautés de communes bougera encore. Je ne vois pas comment la nôtre pourrait se tourner vers Largentière en isolant celle des Vans. Si c'était le cas, je crois que nous serions, comme Gérard Depardieu, amenés à repenser notre appartenance. A propos de la CDC, cela fait un peu plus de 2 ans que j'ai demandé qu'une réflexion soit menée sur la modification de son nom soit envisagée afin qu'il colle mieux à sa géographie et soit le reflet de sa véritable identité. Comme d'habitude lorsqu'on est dans cette situation, une commission a été réunie et l'affaire a été très vite enterrée. Et

pourtant, un tiers des communes n'ont rien à voir avec la petite rivière Beaume et encore moins avec le ruisseau Drobie. Si, pour l'heure je n'ai pas été entendu, c'est mal me connaître de penser que j'ai renoncé. Pour moi le rôle d'une collectivité locale est avant tout de répondre aux besoins d'une population qui se reconnaît dans cette collectivité. Je persiste à croire que ce n'est aujourd'hui pas le cas de notre communauté de communes.

Et pourtant, tout bouge beaucoup plus vite dans un monde plus ouvert. L'action intercommunale a pris une part importante de l'action qui se traitait autrefois au niveau de la commune. Parce qu'elle concerne votre vie de tous les jours, cette action se doit d'être toujours plus attentive aux besoins nouveaux qui s'expriment, et doit avoir pour objet la pertinence dans les objectifs et l'efficacité dans les résultats. S'il appartient à l'État de définir les grandes orientations, rien de décisif ne pourra se faire sans que les territoires puissent intervenir au plus près des réalités.

Les élus de toutes collectivités sont aujourd'hui confrontés à des difficultés grandissantes dans leur gestion quotidienne, devant l'afflux des normes qui leur sont imposées : textes législatifs et réglementaires dans tous les domaines (urbanisme, environnement, commande publique), normes techniques pour les bâtiments etc.

Leur application rend l'action publique beaucoup plus complexe, en termes de délais, de risque contentieux, civil et de plus en plus pénal, et bien sûr en terme de coût.

Je ne voudrais pas conclure ce panorama en faisant l'impasse sur la question de nos moyens financiers. Pas plus qu'un autre maire, je ne sais de quoi l'avenir sera fait en matière de ressources fiscales ou de dotations diverses. Pour une durée indéterminée, le contexte nous oblige à la prudence afin de maintenir intact notre niveau d'intervention. Que chacun entende bien que les dotations des collectivités étaient gelées en 2012, qu'elles le resteront en 2013 et seront en diminution en 2014 et 2015.

Nous devons donc contenir nos dépenses de fonctionnement. C'est à ce prix que nous pourrons continuer à investir. La maîtrise de ces dépenses passe notamment par une gestion rigoureuse des charges de personnels. J'en profite pour saluer ici la qualité et le dévouement des agents de notre collectivité.

En 2012, nous avons financé, avec l'aide du Conseil Général, un local pluriassociatif qui a été mis à disposition de l'ACCA. Je crois savoir que ce local est très apprécié. En matière de voirie, nous avons conforté le chemin de Raoux aux Martins, sécurisé le carrefour des Reynauds. Nous avons aussi participé financièrement à la réfection du jeu de boule. A Maisonneuve, aux Martins et à Lengarnayre l'éclairage public a été entièrement revu. Nous avons fait une double opération : amélioration de l'éclairage et réduction de la facture. La même opération sera réalisée au bourg courant 2013. Voilà ce que j'appelle réduire les dépenses de fonctionnement.

De quoi 2013 sera-t-il fait? Ce sera d'abord l'année des travaux dans le bâtiment de la mairie et du nouveau local pour la bibliothèque municipale. 250 000 euros de travaux pour lesquels nous avons obtenu des subventions de l'état et du conseil général. Cette opération contribuera aussi à la réduction de nos charges de fonctionnement. C'est dans cette optique de réduction des charges que je proposerai lors d'un

prochain conseil municipal de rénover la salle de classe (isolation des murs, double vitrage, menuiseries extérieures ...).

Pour revenir aux travaux du bâtiment de la mairie, l'évêché, que je remercie, a accepté de nous laisser disposer de la sacristie pour y implanter la bibliothèque. A propos de l'évêché, je vous informe que, comme je m'y étais engagé lors des vœux 2012, l'église de Chandolas est à nouveau ouverte pour la pratique du culte. J'ai remis personnellement la clef de l'église à la personne qui, en accord avec les responsables de la paroisse, en a accepté la charge. Il s'agit de M. Rieu.

2013 sera aussi l'année du début du chantier de l'assainissement à Maisonneuve. Vous le savez, on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs. Ces travaux apporteront des désagréments et des perturbations dans votre vie quotidienne, dans vos déplacements. D'ores et déjà, je vous demande d'être tolérants.

Pour la petite histoire, 2013 sera aussi l'année du retour de la sonnerie des heures à Maisonneuve et Chandolas. Vous l'avez plébiscité à plus de 86%.

Ce sera aussi, pour votre sécurité, la mise en place de la numérotation des maisons. Dans la suite des travaux de remise en état, la départementale 208 entre Maisonneuve et le bourg devrait comme cela a été programmé faire l'objet d'une réfection.

Comme d'habitude, j'ai été trop bavard mais avant de conclure je voudrais encore adresser un clin d'œil aux 3 artisans d'art installés à côté de cette salle et pour qui 2013 sonnera la fin du contrat et donc leur envol professionnel. Bon vent à vous trois.

Je tiens aussi à saluer la gendarmerie de Ruoms-Vallon. A chaque fois que j'ai sollicité votre aide, pour le maintien de l'ordre ou de la sécurité publique, vous avez toujours répondu présent. Je vous en remercie. Je salue bien sûr aussi les sapeurs pompiers de Lablachère et l'adjudant chef Dal Molin qui est aujourd'hui en déplacement, mais bien représenté. Je les salue pour l'efficacité de leurs interventions et leur redis la solidarité de la commune de Chandolas dans ces temps d'incertitude quant au devenir de leur caserne.

Mesdames et messieurs, au nom de vos élus, je vous souhaite à nouveau une belle année 2013. Continuons de prendre des initiatives solidaires et agissons pour une société plus juste et fraternelle.

Je donne la parole à Françoise Poujade et à Raoul L'herminier dont j'ai beaucoup apprécié la citation qu'il a empruntée à Diderot pour ses vœux et que je vous laisse méditer :

"Les choses dont on parle le plus parmi les hommes sont assez ordinairement celles qu'on connaît le moins."